

TRANSPORT / INSCRIPTIONS

BIENVENUE À LOURDES

AVION **Aller:** départ de Sion lundi matin 20.05, arrivée à Lourdes fin de matinée ou début après-midi.

Retour: départ vendredi après-midi 24.05, arrivée en Suisse dans l'après-midi (le nombre de places est limité, confirmation selon les entrées des inscriptions).

TRAIN DE JOUR **Aller:** départ de Suisse dimanche matin 19.05, arrivée à Lourdes le soir.

Retour: départ de Lourdes samedi matin 25.05, arrivée en Suisse le soir (billets CFF offerts pour rejoindre les gares du train spécial aller-retour, pour les pèlerins éloignés de ces gares).

CAR DIRECT DE JOUR PÈLERINS **Aller:** départ de Suisse dimanche matin 19.05, arrivée à Lourdes le soir.
Retour: départ de Lourdes samedi 25.05 au matin, arrivée en Suisse le soir.

CAR DIRECT DE JOUR: PÈLERINAGE DE 4 JOURS **Aller:** départ le dimanche matin 19.05, arrivée à Lourdes le soir.
Retour: départ de Lourdes mercredi matin 22.05, arrivée en Suisse le soir.

POUR HOSPITALIERS/IÈRES CAR PRÉPARATOIRE DU SAMEDI **Aller:** départ de Suisse samedi matin 18.05.
Retour: départ de Lourdes vendredi soir 24.05. en car, arrivée en Suisse samedi matin.

CAR CHORALE **Aller:** départ de Suisse samedi matin 18.05.
Retour: départ de Lourdes vendredi soir 24.05. en car, arrivée en Suisse samedi matin

CAR MALADES **Aller:** départ de Suisse dimanche matin 19.05, arrivée à Lourdes le soir.
Retour: départ de Lourdes vendredi soir 24.05, arrivée en Suisse samedi matin 25.05.

CAR AVEC NUIT EN ROUTE Avec les entreprises privées (Zerzuben, Melly voyages l'Oiseau Bleu, Hertzreisen, Stebler, Jean-Louis Voyages & Taxi étoile)

DERNIERS DÉLAIS D'INSCRIPTION Pour les pèlerins: **20 mars 2024**
Pour les hospitaliers(ères): **29 février 2024**
Pour les malades: **29 février 2024**
Pour les membres de la Chorale: **9 février 2024**

Il est impératif de respecter ces délais.
Merci pour votre compréhension.

NOTRE SITE INTERNET www.pelerinagelourdes.ch
Il est également possible de s'inscrire, dès maintenant, sur notre site, rubrique Inscription selon les diocèses.



BIENVENUE À LOURDES!

100 ans de pèlerinage pour les Suisses romands: Quelle fête! Quelle action de grâce! Joie de vous accueillir pour ce jubilé!

Le thème de cette année est « Allez dire aux prêtres ... que l'on vienne (ici) en procession! ». Une invitation à méditer sur nos chemins de vie. Qu'ils soient chemins de confiance, de révélation, de communion et d'espérance. Conduits par Marie, à son Fils Ressuscité, nous rendrons grâce pour ces 100 ans et nous confierons toutes nos demandes. Venez nombreux et invitons largement!

Mgr Rémy Berchier,
directeur interdiocésain du pèlerinage



Bienvenue à Mgr Jean-Marie Lovey, Evêque du diocèse de Sion. Quelle joie de l'accueillir pour présider le 100^e pèlerinage de la Suisse romande de printemps à Lourdes. Au nom des Evêques et des Ordinaires Romands, il va nous conduire, « en procession » selon le thème de l'année, dans l'action de grâce et la prière. Ce solide montagnard, dans sa 9^e année de son épiscopat, saura nous guider selon la prière qui lui est si chère: « Créé par amour, pour aimer, fais, Seigneur, que je marche, que je monte, par les sommets vers Toi, avec toute ma vie, avec tous mes frères, avec toute la création, dans l'audace et l'adoration. »

RENSEIGNEMENTS PÈLERINAGES « SPÉCIAL 100^e »

À pied: auprès de Mme Françoise Ruffieux: francoise.ruffieux@outlook.com ou 079 376 99 67

À vélo: auprès de Mgr Rémy Berchier: remy.berchier@cath-fr.ch, 079 206 67 08

À moto: auprès de Thierry Corbat: thierry.corbat@jurapastoral.ch, 032 421 98 88

PÈLERINAGE D'ÉTÉ 2024

Le pèlerinage d'été 2024 se déroulera du 14 au 20 juillet 2024.

Spécificités familles, enfants, ados et jeunes

www.pele-ete-lourdes.ch

DONS POUR LES MALADES

Les personnes qui souhaitent aider financièrement des malades à se rendre à Lourdes peuvent envoyer leurs dons à l'aide du QR-code ci-contre à l'organisation:

Pèlerinage Interdiocésain de printemps de la Suisse romande à Lourdes

Mention: Aide aux malades
IBAN CH68 0076 8011 0062 5080 9



Pèlerinage interdiocésain de Suisse romande

100^e pèlerinage

Notre-Dame de Lourdes

du 19 au 25 mai 2024

Pèlerinage de 4 jours

du 19 au 22 mai 2024

Présidé par Mgr Jean-Marie Lovey, évêque du diocèse de Sion

Spécial 100^e

Pèlerinage à pied
Pèlerinage à vélo
Pèlerinage à moto

www.pelerinagelourdes.ch

TARIFS (par personne)

VOYAGE

Malgré l'inflation, les prix 2024 restent identiques à ceux de 2023 afin de marquer le 100^e.

PÈLERINS MALADES

Forfait avion et logement Accueil ND* avec accompagnant (sauf pour le Valais)	Fr. 1530.–
Forfait car malades et logement Accueil ND*	Fr. 845.–
Forfait avion et hôtel avec accompagnant	Fr. 1630.–
Forfait car malades et hôtel avec accompagnant	Fr. 945.–

* les chambres individuelles seront attribuées par l'organisation sur base du rapport médical

HOSPITALIERS ET HOSPITALIÈRES

Forfait avion et logement en chambre double	Fr. 1530.–
Forfait train ou car de jour et logement en chambre double	Fr. 845.–
Forfait car et logement en chambre double, aller: samedi matin 18.05. et départ de Lourdes: vendredi soir 24.05.	Fr. 845.–
Forfait car malades et logement en chambre double (réservé au personnel soignant)	Fr. 845.–

PÈLERINS DU 19 AU 25 MAI

Forfait avion et logement en chambre double	Fr. 1630.–
Forfait train et logement en chambre double	Fr. 945.–
Forfait car et logement en chambre double	Fr. 945.–
Supplément pour chambre à usage individuel jusqu'à	Fr. 250.–
Supplément pour hôtel de catégorie supérieure jusqu'à	Fr. 240.–

Les enfants voyagent gratuitement jusqu'à 6 ans, de 7 à 18 ans prix spécial sur demande.

PÈLERINS DU 19 AU 22 MAI

Forfait car et logement en chambre double	Fr. 595.–
Supplément pour chambre à usage individuel jusqu'à	Fr. 125.–

Assurance annulation Fr. 30.–

Le prix forfaitaire comprend:

- Vol en avion au départ de Sion, classe économique, taxes d'aéroport et supplément kérosène OU voyage en car d'une grande ville romande OU voyage en train 2^e classe jusqu'à Genève Cornavin puis le voyage en TGV jusqu'à Lourdes.
- Logement en hôtel de catégorie moyenne, chambre double, bain ou douche/WC
- Pension complète à l'exception des boissons
- Les transferts de la gare ou aéroport / à l'hôtel à Lourdes et retour
- Documents de voyage et médaille
- Taxes de séjour

INSCRIPTION

Toutes les inscriptions aux pèlerinages peuvent s'effectuer via le site ou par le formulaire ci-joint. La validation de l'inscription est prise en compte dès le paiement de la facture/confirmation.

Délai des inscriptions: voir page « Transport/Inscriptions »

Pour les personnes souffrant d'une maladie chronique, la capacité à voyager doit être attestée par un rapport médical établi juste avant la réservation du pèlerinage.

PAIEMENT

Aucune inscription ne sera prise définitivement en considération tant que le prix du voyage n'aura pas été versé intégralement; une facture sera établie pour chaque participant.

DOCUMENT D'IDENTITÉ

Une carte d'identité valable ou un passeport suisse valable est indispensable pour ce voyage (valable = date d'expiration après le 26.05.2024). Pour les pèlerins ne faisant pas partie de l'Espace Schengen, un visa est indispensable.

RESPONSABILITÉ

La direction du pèlerinage décline toutes responsabilités pour les dommages (accident, pertes, vols, retards) qui pourraient survenir au cours du voyage et à Lourdes. Il en va de même pour tous les changements qui devraient être apportés au programme en cas de force majeure (grèves, intempéries, etc.).

REPAS DURANT LE VOYAGE

- Dans le train et les cars, pour l'aller, les pèlerins prendront avec eux leur pique-nique. Pour le retour, un panier-repas sera donné par l'hôtelier.
- Dans le car malades, toutes les personnes sont ravitaillées.

PÈLERINS MALADES

Les pèlerins malades voyagent en cars adaptés ou en avion et sont en principe logés à l'Accueil Notre-Dame (AND). Les chambres individuelles à l'Accueil Notre-Dame seront attribuées par l'organisation sur la base du rapport médical. Il est conseillé de s'inscrire le plus vite possible afin de recevoir les formulaires nécessaires dans les meilleurs délais.

Attention au délai d'inscription: 29 février 2024.

PÈLERINS MALADES DÉSI- RANT VOYAGER EN AVION OU LOGER À L'HÔTEL

Les pèlerins malades qui choisissent de voyager en avion et de loger à l'hôtel **doivent impérativement être accompagnés** par un membre de leur famille ou une personne de leur entourage. Un rapport médical sera demandé. **Le nom de l'accompagnant** sera ajouté sur le bulletin d'inscription.

ASSURANCE ANNULATION

Cette assurance est obligatoire (sauf si vous êtes en possession du livret ETI ou d'une assurance similaire). Lors de la réservation, veuillez svp indiquer le nom de votre assurance annulation. Le cas échéant, l'assurance annulation de Fr. 30.– sera automatiquement ajoutée à votre réservation (non remboursable). Nous déclinons toute responsabilité pour les personnes non ou mal assurées.

Evénements assurés:

- le décès, un accident ou une maladie grave et imprévisible du voyageur ou d'un proche-parent
- une catastrophe naturelle impactant directement le participant
- un sinistre survenant au domicile du participant nécessitant impérativement sa présence sur les lieux (incendie, fuite d'eau ou cambriolage)

Tout pèlerinage interrompu ou abrégé du fait du participant pour d'autres raisons personnelles ne donnera lieu à aucune indemnisation ou remboursement. Lors de l'annulation de l'une des deux personnes en chambre double, le supplément pour la chambre individuelle est à la charge du participant restant.

FRAIS D'ANNULATION

Annulation par le voyageur

En cas d'annulation par le voyageur, un certificat médical est requis. Les frais administratifs ne sont pas couverts par l'assurance annulation.

Les frais d'annulation sont calculés comme suit:

Dès la validation de l'inscription	Fr. 60.– frais administratifs + Fr. 30.– assurance annulation
De 49 à 21 jours avant le départ	30% du montant total + Fr. 60.– frais
De 20 à 8 jours avant le départ	60% du montant total + Fr. 60.– frais
De 7 à 0 jours avant le départ	100% du montant total + Fr. 60.– frais

Annulation par l'organisateur

L'organisateur se réserve le droit d'annuler le voyage en cas de participation insuffisante, au plus tard 20 jours avant le départ. Dans ce cas, les participants seront remboursés des sommes déjà versées.

DROITS D'IMAGE

Vous autorisez expressément à utiliser sur tout support, les photos, vidéos de vous qui pourraient être prises au cours du pèlerinage pour les besoins de communication du pèlerinage. Dans le cas contraire veuillez nous en avvertir par courrier au plus tard le premier jour du pèlerinage.